



Chères Troyennes, chers Troyens,

Le Covid-19 continue, comme vous le savez, comme vous le voyez tous les jours à la télévision, à se propager en Europe, en France, dans notre région, très douloureusement touchée et, désormais, dans notre département, à Troyes, dans l'agglomération et un peu partout dans l'Aube.

Nous avons besoin de vous pour préserver la santé de tous. La règle, pour enrayer la progression de l'épidémie, est le confinement. Le confinement c'est rester chez soi, respecter strictement les règles, pour se protéger, pour protéger les autres.

Cette règle a été demandée par le Président de la République. Nous la déclinons dans toutes les villes de France et je vous demande, naturellement, avec toute la compréhension qu'il faut, de bien vouloir l'appliquer et la respecter en permanence.

Vous devez limiter, strictement, vos déplacements et je tiens à vous rappeler que cinq motifs sont admissibles : les déplacements professionnels autorisés, sachant que la norme reste le télétravail ; les raisons de santé ; les courses essentielles et indispensables – les courses alimentaires, les courses pharmaceutiques ; les motifs familiaux, impérieux, comme l'assistance aux personnes vulnérables en situation de handicap ou de dépendance ; et les déplacements brefs, liés à l'activité physique individuelle. Ces sorties indispensables à l'équilibre des enfants, aux besoins des animaux de compagnie, et à la nécessité d'activité physique en espace ouvert, ne sont autorisées qu'à proximité de votre domicile, en proscrivant tout rassemblement et, naturellement, dans le respect des gestes barrières et des distances de sécurité qu'il n'est plus besoin de rappeler.

Pour que ces règles primordiales soient respectées par chacun, et en vertu des pouvoirs de police générale confiées au Maire, **les parcs et les jardins vont être fermés à partir de ce soir.**

La Police Municipale est mobilisée aux côtés de la Police Nationale pour faire respecter ce confinement, et, en accord avec le Ministère de l'Intérieur, les policiers municipaux troyens vont être autorisés à verbaliser les violations de ce confinement.

Nous comptons, évidemment, sur votre compréhension. Nous comptons aussi sur la mobilisation et la responsabilité de chacun pour faire appliquer ce confinement, notamment auprès des jeunes.

La Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du Covid-19, et en lien avec les industriels locaux, ont commandé 300 000 masques, pour les mettre à disposition prioritairement des agents indispensables à la gestion de la crise sanitaire et, naturellement, des professionnels publics ou privés, en charge des services essentiels aux populations, prioritairement pour le personnel soignant. Ces masques seront attribués aux personnes concernées, en lien et sous la coordination des autorités sanitaires et du Préfet de l'Aube, qui est le coordinateur des actions de l'État

dans notre territoire. Ces masques nous permettront aussi de garantir la continuité dans le temps des services publics essentiels, comme les Maisons de la Petite Enfance et les ASTEM qui, je le rappelle, assurent l'accueil des enfants de tous les personnels de soins qui sont aux côtés de nos malades et nos patients.

La Ville de Troyes, le CMAS et Troyes Champagne Métropole, sont organisés également afin de vous permettre de vivre, au mieux, ce temps de confinement nécessaire, qui va certainement se prolonger.

Un SMS, un message téléphonique qui rappellent ces bonnes pratiques, vous ont également été adressés hier, seront renouvelés probablement tous les jours, pas uniquement pour le rappel des règles que vous connaissez désormais, mais pour une évolution du point de situation dans notre ville, dans l'agglomération, et dans le département.

Cela permet de créer un lien et cela permet également de vous tenir informés de ce qui ouvert, de ce qui ne l'est pas, de ce qu'il est possible de faire et de ce qu'il n'est pas possible de faire.

En parallèle le standard téléphonique de la Ville reste naturellement joignable, à tout moment, au 03 25 42 33 33, afin de répondre à toutes vos questions sur la continuité du service public et sur l'organisation des services de la Ville à votre disposition et à vos côtés. En lien avec les commerçants et les professionnels de santé, sachez également que la Ville a réalisé des marquages sur l'espace public, aux entrées des magasins et dans les Halles, afin de bien marquer la distance de protection pour que cette organisation, pour les produits de première nécessité puissent se faire dans les meilleures conditions sanitaires et de protection mutuelle, ils doivent permettre également à nos commerçants à rester ouverts, à faire respecter les distances de sécurité entre les clients.

Aujourd'hui, le service public doit impérativement mobiliser ses forces sur les seules missions essentielles à la vie de la cité, et permettre aux soignants de travailler, naturellement, dans les meilleures conditions.

La mobilisation est recentrée sur l'accompagnement des services de la santé, de la salubrité publique, de la sécurité publique et, naturellement, de la solidarité.

Je veux ainsi remercier, au nom des Troyens et des Troyennes, si vous me le permettez, les agents de la Ville, du CMAS, de TCM, qui sont mobilisés sur le terrain, en télétravail, qui sont à votre service, pour vivre au mieux cette période de crise sanitaire.

Je tiens également à rendre un hommage profond, personnel, collectif, intense, à tous nos aides-soignants, tous les pharmaciens, tous les médecins, tous les infirmiers, tout le personnel technique du Centre Hospitalier de Troyes et tous les agents, et tous les opérateurs qui sont aux côtés de nos de ville, ainsi que les cliniques privées qui organisent la protection de la santé de nos habitants.

Je veux saluer également la générosité et la mobilisation des commerçants locaux pour assurer la continuité du travail, les personnels de santé et de la chaîne d'approvisionnement.

Mon conseil, c'est évidemment de rester chez vous, de prendre soin de vous, de vos proches, de vous pour protéger les autres.